

Paris, le 13 octobre 2021,

**Discours de Madame Sophie CLUZEL,**

**Secrétaire d’État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées,**

**à l’occasion du lancement de la grande campagne nationale de sensibilisation au handicap**

*Seul le prononcé fait foi.*

Madame, Chère Brigitte,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH),

Monsieur le Président, cher Jérémie Boroy,

Mesdames et Messieurs les représentants d’association,

Mesdames et Messieurs les membres du Service d’Information du Gouvernement, cher Michaël Nathan,

Mesdames et Messieurs les comédiens et modèles,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse que nous soyons tous réunis ce soir à l’occasion du **lancement de la première campagne gouvernementale nationale de communication** pour lutter contre les préjugés liés au handicap.

**Priorité du quinquennat depuis 2017**, le handicap est plus que jamais l’affaire de tous: un Français sur cinq est concerné, soit 12 millions de personnes, sans oublier les   
8 millions d’aidants qui les accompagnent au quotidien.

Faire évoluer les mentalités s’agissant du handicap est primordial dans **l’objectif de construction d’une société inclusive**, plus juste, plus équitable et plus solidaire, véritable fil rouge qui guide l’ensemble de nos actions.

**Le Gouvernement est pleinement mobilisé depuis 5 ans pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap.** Vous le savez, le rattachement inédit du Secrétariat d’Etat chargé des personnes handicapées auprès du Premier Ministre permet une prise en compte du handicap dans chacun des pans de l’action publique là où auparavant elle demeurait trop souvent rattachée à sa seule dimension médicale. Les personnes en situation de handicap sont enfin considérées comme sujets de droits à part entière et non plus comme des objets de soins.

**Parvenir à une société du choix et assurer la pleine participation des personnes a ainsi été notre ligne directrice,** rappelée avec force lors de la Conférence Nationale du Handicap, que le Président de la République a tenu à organiser le 11 février 2020,   
15 ans après la loi fondatrice de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées mais également à l’occasion des 5 Comités Interministériels du Handicap, tenus sous l’égide du   
Premier ministre.

**Tout au long de ce quinquennat,** nous n’avons jamais dévié de cette ambition, en poursuivant 3 objectifs fondamentaux :

**1. Améliorer l’égalité des chances et l’équité territoriale**

**2. Renforcer le pouvoir d’agir et l’accès à la citoyenneté des personnes en situation de handicap**

**3. Accompagner, protéger, sécuriser les parcours**

Je sais qu’en la matière les attentes des personnes restent nombreuses. C’est fort légitime : beaucoup reste à faire pour améliorer l’application du droit existant, particulièrement en matière d’accessibilité universelle.

Je tiens en préambule à revenir sur les principales avancées qui ont été construites avec et pour les personnes en situation de handicap, notamment grâce à **l’étroite collaboration avec le Conseil national consultatif des personnes en situation de handicap** (CNCPH), dont je salue les membres nombreux ici présents et son Président Jérémie Boroy.

Parvenir à une société du choix commence d’abord par assurer le plein accès aux droits à tous les citoyens, quelle que soit leur situation. Nous avons ainsi rétabli le **droit de vote des 350 000 majeurs** **protégés** afin de leur permettre de participer à la vie démocratique de notre pays.

Autre avancée majeure, nous mettons en œuvre depuis 2019 les **droits à vie**. Les personnes dont le handicap est irréversible n’ont plus à démultiplier les démarches administratives. C’est une réalité pour 135 000 personnes qui bénéficient désormais de l’Allocation Adulte Handicapé (AAH) à vie.

Plus besoin d’aller chez le docteur pour se voir délivrer un certificat médical tous les 3 ans ! Cette simplification est un changement fondamental qui redonne cette indispensable dignité aux personnes. Elle s’accompagne d’un effort structurant pour diminuer massivement les **délais de traitement** des dossiers par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), qui je le rappelle sont sous la responsabilité des départements, et en améliorer la transparence via la publication trimestrielle du **baromètre MDPH** qui permet à chacun de consulter les principales données d’activité de son département qui sont en responsabilité de la politique de solidarité dans les territoires.

Cette effort massif de simplification des droits, primordial pour en assurer la pleine effectivité, s’est accompagné de **l’ouverture de droits nouveaux**, à l’image de la création de la **Prestation de Compensation du Handicap « parentalité »** pour accompagner au mieux les personnes en situation de handicap à être parent.

Parvenir à une société du choix commence bien sûr dès le plus jeune âge, à **l’école**. C’est pourquoi nous avons profondément transformé notre modèle scolaire, afin que l’école de la République soit en mesure de scolariser l’ensemble de ses enfants. Parce que c’est en apprenant ensemble sur les bancs de l’école qu’on apprend à se connaître quelles que soient les différences et qu’on fait monter le degré d’acceptation de la différence dès le plus jeune âge. A la rentrée 2021, plus de 400 000 élèves ont ainsi été scolarisés à l’école ordinaire, soit 20% de plus qu’en 2017.

L’accès à la pleine autonomie passe ensuite par l’insertion professionnelle. A ce titre, nous avons développé de nombreux dispositifs pour soutenir le recrutement et le maintien dans **l’emploi** des personnes en situation de handicap (emploi accompagné, mise en place de référent handicap, aide à l’embauche permettant 20 000 recrutements et aide à l’apprentissage etc). Depuis 2017, nous avons notamment organisé une journée de sensibilisation inédite pour lever les idées reçues sur le handicap et l’emploi : le **DuoDay**, initiative unique pour créer des rencontres entre personnes en situation de handicap et employeurs et sensibiliser les collaborateurs. La dernière édition, malgré le contexte de crise sanitaire, a permis la formation de près de 20 000 duos avec, pour 10% des personnes, un contrat d’embauche à la clé. Je vous rappelle d’ailleurs tous à vos agendas pour la 4ème édition du DuoDay qui se tiendra le 18 novembre !

La société du choix, c’est aussi assurer à chacun **l’accompagnement** dont il a besoin, pour se loger et vivre dignement, y compris lorsque l’on présente des besoins plus complexes.

Cette accompagnement s’adresse aussi aux proches aidants, du développement de **solutions de répit** à la création du **congé proche aidant** qui permet une indemnisation de trois mois, pour permettre aux personnes qui accompagnent un proche en perte d’autonomie de concilier vie personnelle et vie professionnelle.

Enfin, pour que les personnes en situation de handicap puissent vivre pleinement leur citoyenneté, l’environnement doit être accessible dans tous les domaines. Cette **accessibilité universelle** nous la travaillons dans tous les aspects de la vie : bâti, transport, culture, vie démocratique, sport, numérique, communication gouvernementale…

A ce propos, dans le cadre du plan d’action du Gouvernement pour rendre plus accessible la communication publique, le Secrétariat d’Etat a piloté la mise en accessibilité à 100% du **site** **Handicap.gouv**, en totale conformité avec le Référentiel Général d’Accessibilité pour les administrations (RGAA), ce qui permet de naviguer sur le site à l’aide d’une synthèse vocale ou d’une plage braille, en utilisant uniquement son clavier, ou sa voix. Nos concitoyens attendent en effet que nous montrions l’exemple en matière d’accessibilité des services publics numériques. Après le Secrétariat d’Etat, ce sera aux différents ministères de se moderniser en commençant par les 3**0 sites les plus visités de l’Etat** (Bison Futé, Ma prime Rénov…)

Ils pourront compter sur l’appui du **service d’information du gouvernement** **(SIG)** dont je laisse maintenant le directeur vous exposer plus en détail les avancées s’agissant de la mise en accessibilité de l’information de l’Etat.

Cher Mickaël Nathan, à vous,

*[Discours de M. Michaël NATHAN, Directeur du Service d’information du Gouvernement]*

Un grand merci Cher Mickaël pour ces éléments qui montrent que l’ensemble des ministères sont embarqués dans cette démarche d’accessibilité.

Venons-en maintenant à l’objet qui nous réunit ce soir, à savoir le lancement de la campagne nationale de communication gouvernementale pour lutter contre les préjugés liés au handicap.

**Parce qu’une évolution des représentations est en effet primordiale pour accélérer la pleine participation des personnes.**

Il est temps de **montrer toute la riche diversité** que représente les personnes en situation de handicap pour la société, facteur de cohésion et de progrès social.

Il est temps de **valoriser les compétences** des personnes en situation de handicap, en se focalisant sur ce qu’elles font et ce qu’elles sont et non plus sur ce qu’elles ne font pas et ne sont pas.

Il est temps **d’améliorer le degré de connaissance** **générale** du grand public des enjeux du handicap dans toute sa diversité.

Pourquoi ? Car le handicap est aujourd’hui encore **la première cause de discrimination motivant les saisines du Défenseur des droits.**

**Les idées reçues et les préjugés relatifs aux personnes en situation de handicap restent importants**. Ce constat est d’autant plus prégnant s’agissant du handicap psychique, de l’autisme, de la déficience intellectuelle ou du polyhandicap pour ne citer qu’eux.

Il se matérialise notamment à travers la prédominance de l’image de la personne handicapée en fauteuil ou de la canne blanche, alors même que **80% du handicap est invisible** (seules 13% des personnes en situation de handicap sont en fauteuil).

Une récente étude de la Commission nationale consultative des droits de l’homme (CNCDH)[[1]](#footnote-1), met d’ailleurs en lumière des constats préoccupants. Le handicap est encore essentiellement vu à travers le prisme de la difficulté et très largement associé à l’idée de souffrance et de malheur.

64 % des personnes interrogées estiment que le handicap est un obstacle au bonheur et à une vie épanouie.

35% des moins de 35 ans interrogés sont d’avis que les personnes en situation de handicap ne sont pas capables de travailler (contre 19% population générale).

31% estiment qu’il « vaudrait mieux éviter » qu’une Personne en situation de handicap ait des enfants et les élève.

46% déclarent qu’ils seraient inquiets si leur enfant se mariait avec une personne en situation de handicap.

Plus d’un quart des interrogés « ne voient pas précisément ce dont il s’agit » lorsque l’on parle de troubles psychiques, maladies chroniques, myopathies et maladies dégénératives, troubles cognitifs et polyhandicaps.

**L’insuffisante représentation des personnes dans les médias** est un facteur explicatif de ces préjugés : seuls 0,6% des individus perçus comme en situation de handicap selon le dernier baromètre du Conseil supérieur de l’audiovisuel.

C’est pourquoi, lors de la Conférence Nationale du Handicap, le 11 février 2020, le Président de la République a officialisé le lancement d’une grande campagne nationale pour rendre visible les invisibles, faire tomber les préjugés et accélérer ainsi la construction d’une société plus inclusive, plus juste et plus équitable.

Il s’agit d’ailleurs de l’un des **engagements pris par la France au titre de la Convention internationale des droits des personnes handicapées**, dont la France a rendu compte en 2021 devant le Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies.

Depuis 15 ans, aucune campagne gouvernementale d’envergure sur le handicap n’a été organisée. Seules des campagnes associatives et/ou sectorielles ont été réalisées, avec succès certes mais avec un focus sur un type de handicap, tel que l’autisme, grande cause nationale de 2012.

Parce que, consciemment ou inconsciemment, **notre société relègue** encore trop souvent ce qu’elle ne comprend pas, elle peut **générer de l’exclusion et renforcer l’isolement social** des personnes en situation de handicap.

Il nous faut **dépasser les représentations biaisées**, et surtout recréer du lien.

Nous devons **casser le filtre déformant** que représente le handicap. Sans le nier, mais en le remettant à sa **juste place** : celle d’une caractéristique qui ne nous définit pas. Il s’agit de permettre la rencontre et que la relation à l’autre se concentre sur ce qui importe vraiment : notre personnalité.

Comment ? En rendant visible les personnes en situation de handicap pour la société, en **valorisant leurs compétences** plutôt que les incapacités et enfin en améliorant le degré de **connaissance** générale du grand public sur le sujet du handicap, y compris sur les handicaps invisibles.

C’est précisément dans cette optique qu’a été pensée la campagne, à travers un message simple, adressé à toutes les générations et notamment les jeunes qui ont un rôle indéniable à jouer pour faire évoluer le regard sur le handicap.

Ce message c’est : **« Voyons les personnes avant le handicap ! »**

Le Gouvernement y consacre un investissement fort de **3,5 millions d’euros** permettant un plan média d’ampleur que nous allons découvrir ensemble. Bien sûr, l’ensemble de la campagne est 100% accessible avec audiodescription et texte alternatif pour permettre à tous d’en profiter.

Je vous propose d’abord de regarder les 3 films, « La cantine », « Le rencard » et « La robe ». Chacun d’entre eux met en scène sur le ton de l’humour des **situations de la vie quotidienne** dans laquelle la relation à la personne se concentre sur ce qui importe vraiment : notre personnalité, ce que nous sommes, ce que nous aimons, ce que nous faisons. C’est ce regard débarrassé des préjugés qui sera mis en valeur, pour interpeller les spectateurs sur leur propre regard.

Je remercie chaleureusement le réalisateur **Yvan ATTAL**, l’ensemble de nos comédiens et tout particulièrement les personnes en situation de handicap qui se sont prêtées au rôle de modèle.

*[Projection des trois films de la campagne]*

Je laisse maintenant la parole à Yvan ATTAL, retenu sur un tournage, mais qui a tenu à nous partager son expérience.

*[Projection d’une vidéo d’Yvan ATTAL]*

Ces trois vidéos seront diffusées dans les médias (télévision, cinéma, réseaux sociaux).

Elles seront accompagnées sur le volet presse et digital d’une série de 10 portraits, réalisés par la photographe **Sylvie LANCRENON**. Impliquer les personnes concernées dans la conception de la campagne était en effet indispensable. Je tiens à te remercier, chère Sylvie, pour avoir mis tout ton talent, toi qui a photographié les plus grands, à révéler par ton objectif les personnalités de chacun et chacune.

Avant de vous dévoiler la suite de la campagne, je la laisse vous livrer son expérience.

*[Prise de parole de Sylvie LANCRENON]*

Il est temps maintenant de laisser la parole aux vraies stars de la campagne : les personnes en situation de handicap.

Vous le verrez dans ce making-off, l’ambition de la campagne était dès l’origine de mettre les personnes concernées au cœur du projet.

*[Projection du making-off du shooting photo de la campagne]*

Dans l’intégralité de la campagne, nous avons veillé à une **représentation la plus diverse possible des handicaps, visibles comme invisibles.**

C’est pourquoi nous avons choisi de diffuser une **dizaine de portraits**, qui correspondent plus à la réalité de la diversité du handicap qu’en ce qui concerne les spots vidéos, conçus pour interpeller le grand public sur ce qu’il connaît ou croit connaître : c’est la mécanique même de la « fausse piste » : on croit savoir mais on s’est trompé.

*[Projection des dix portraits de la campagne]*

**Lyna, 10 ans.** Vous l’avez entendue dans le *making off*, elle n’est pas là ce soir car elle a école demain. C’est parce que l’école est importante dans sa vie, comme tous les petits, qu’on la découvre à travers le regard d’une camarade de classe.

Hier Lyna est venue à la maison, c’est ma nouvelle copine à l’école.

**Axel, 31 ans**. Conférencier et sportif de haut niveau, à qui on peut demander conseil.

T’as demandé conseil à Alex ? Tu l’as déjà croisé, il vient tous les jours à la salle de sport.

**Marie-Aude, 56 ans**. Elle est parmi nous ce soir et elle a pu mettre en œuvre ses talents de guitariste lors du shooting photo.

J’ai revu Marie-Aude, celle qui jouait de la guitare à la soirée de Marc.

**Paul, 24 ans**. Il n’est pas sur scène car il est retenu par son nouveau travail, comme en témoigne l’accroche.

Tu as rencontré Paul, celui qui vient d’être embauché ? Figure-toi qu’il a fait la même fac que toi !

**Violette, 30 ans**. Violette est avec nous ce soir. Son portrait témoigne de ses compétences de photographe.

Au fait, tu as vu les photos de mon anniversaire ? C’est Violette qui les a prises, elles sont magnifiques !

**Aurélien, 36 ans**. Aurélien est parmi nous ce soir et pourra témoigner de la place du partage par le sport, la compétition, lui qui est également président de l’association GAPAS Sport.

Tu te rappelles mon pote Aurélien ? Mais si, celui avec qui tu as joué pendant deux heures aux jeux vidéo !

**Monie, 57 ans**. Elle est ici ce soir, et nous dira si elle se voit toujours présidente !

Je t’ai raconté ? J’ai pris un café avec Monie, une spécialiste comme moi de théâtre classique du 17ème siècle.

**Elodie, 35 ans**. Présente parmi nous ce soir, passionnée d’animaux.

Tiens, on pourrait passer voir Elodie, tu sais notre nouvelle voisine qui à l’air d’aimer les animaux autant que toi !

**Pierre, 22 ans**. Qui est parmi nous ce soir avec son père.

Si tu veux prendre une leçon de jeu de construction, va voir Pierre. C’est un passionné !

**Flavio, 19 ans**. Il est parmi nous. Il porte dans le making off un discours très fort sur les attentes de changement des attitudes et des préjugés envers les personnes en situation de handicap et nous en reparlera peur être puisque je laisse la parole aux personnes en situation de handicap qui se sont prêtés au jeu afin qu’ils nous livrent leur témoignage sur leur expérience et sur la manière dont ils ont souhaité mettre en scène leur portrait.

Je ne t’ai pas dit ? Flavio, le grand mec baraqué à la piscine, il est enfin venu me parler !

*[Interventions de 7 modèles ayant participé au shooting photo]*

Merci pour votre témoignage et votre présence ce soir car cela permet d’incarner la campagne avec force.

De magnifiques portraits, une belle dynamique : j’espère pouvoir compter sur le CNCPH pour faire vivre cette campagne et la relayer massivement. Nous en avons discuté cher Jérémie et vous pourrez compter sur nous pour la mise à disposition de tous ces portraits pour faire vivre en région les débats, les discussions et ouvrir le dialogue avec les Français sur les enjeux liés au handicap.

Vous le voyez, notre objectif est d’aller vers tous les Français, de les interpeller et les mobiliser pour qu’ils deviennent pleinement acteurs du changement de regard porté sur le handicap, des rencontres et du partage.

J’en suis convaincue : cette campagne sera un important levier de lutte contre les préjugés liés au handicap pour faciliter l’insertion des personnes en situation de handicap dans la société et promouvoir la diversité dans un registre positif et fédérateur.

*[Projection du calendrier de déploiement de la campagne]*

Cette campagne sera donc déployée à **360 degrés sur l’ensemble du territoire national** du 18 octobre 2021 au 4 janvier 2022, sur les médias TV, presse, affichage, cinéma, digital pour interpeller et mobiliser le grand public.

Des temps forts se succèderont :

* le lancement de la campagne du 18 octobre au 7 novembre,
* la Semaine Européenne de l’Emploi des Personnes Handicapées du 15 au 21 novembre avec le DuoDay le 18 novembre, et la mobilisation d’espaces d’information au sein des entreprises
* la Journée Internationale des Personnes Handicapées le 3 décembre
* et les vacances de Noël du 15 décembre 2021 au 4 janvier 2022, lors desquels la campagne sera diffusée dans les cinémas pour toucher les jeunes et les familles.

En complémentarité avec la campagne, **7 interviews-portraits réalisés par Konbini et Gulli** permettront de mettre en visibilité d’autres formes de handicap, notamment invisible, avec des portraits et témoignages de personnes handicapées différentes de la campagne d’affichage. Ce partenariat permettra en outre de toucher les jeunes, qui ont un rôle indéniable à jouer pour changer le regard porté sur le handicap.

L’ensemble des relais de l’Etat, de l’Education nationale, des sports et de la culture, les préfectures, les MDPH seront impliquées pour relayer la campagne afin de sensibiliser les plus jeunes et permettre à tous de travailler sur ses supports.

Je salue dans cette optique la **présence ce soir de nombreux influenceurs** originaires de toute la France. Ils ont également la capacité de lutter contre les préjugés avec un impact considérable. Je pense notamment aux influenceurs en situation de handicap, véritables *role model.* En partageant leur vécu, leur quotidien avec une simple vidéo, ils exercent une influence capitale sur leurs abonnés en donnant à voir une réalité qu’ils ne connaissent pas et en inspirant d’autres personnes dans leur situation (exemple de Théo CURIN avec 145 000 abonnés).

Et n’oubliez pas en partant votre petit sac contenant des informations sur la campagne et des goodies. Je remercie pour son appui le crédit coopératif, partenaire de Paris 2024, d’avoir contribué à enrichir ce kit. Monsieur Benoît Catel, je tiens à vous en remercier, ainsi que de votre présence.

Ensemble, en se mobilisant autour du changement des représentations associées au handicap, nous pouvons améliorer le quotidien de tous, de la naissance jusqu’au grand âge : à l’école, dans l’entreprise, dans le logement ou encore l’accès aux loisirs.

Le temps n’est plus à la compassion, ni à l’empathie, mais à l’action !

Regardons ce qui nous rassemble et ce qui nous unit.

Car quand les enjeux du handicap progressent, c’est toute la société qui avance.

**Alors il est temps de voir les personnes avant le handicap !**

Pour une première mise en pratique, je vous donne tous rendez-vous le 21 octobre au Café Joyeux pour le lancement de la Semaine européenne de l’emploi des personnes handicapées (SEEPH) !

1. « Connaître, définir, sensibiliser et combattre les stéréotypes et les préjugés à l’égard des personnes handicapées », juin 2021. [↑](#footnote-ref-1)